REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel
Service de surveillance des communes

DIFFUSION

Mme Alder
M. Barazzone
Mme Salerno
MM. Pagani
Kanaan
Moret
Burri
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

Ville de Genève
Administration centrale
Reçu le 03 MARS 2016
Séance CA du:
Décision:
A.traiter par:
Copies:

Madame la Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

N/réf. : GZU/IGA/93/16

Genève, le 1er mars 2016

Concerne : Constitution d'une servitude d'usage exclusif, contre rémunération, en faveur des Chemins de fer fédéraux (CFF), grevant à charge la future parcelle N° 3453, propriété de la Ville de Genève, sur la commune de Genève, section Eaux-Vives, en vue de la réalisation de surfaces commerciales d'environ 2800 m2

Madame la Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 9 février 2016, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Service de surveillance des communes - secteur finances communales
- Registre foncier

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Nous vous prions de croire, Madame la Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :
- Direction de la planification et des opérations foncières

Date réelle d'affichage : 18 février 2016
Date légale d'affichage : 18 février 2016
Fin délai référendaire le : 29 mars 2016